

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 01.Ouverture de l'assemblée générale
- 02.Constataions du quorum
- 03.Nomination des officiers d'assemblée
- 04.Lecture et acceptation du projet de l'ordre du jour
- 05.Lecture et acceptation du procès-verbal du 9 octobre 2024
- 06.Rapport annuel 2024-2025
- 07.Affectation de la réserve
- 08.Nomination du vérificateur
- 09.Élection au conseil d'administration
- 10.Varia-Période de questions
- 11.Levée de l'assemblée

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE COOPSCO BEAUCE-APPALACHES

1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle

La présidente, Mélanie Vachon, ouvre l'assemblée à 18h35 et souhaite la bienvenue à tous.

2. Constatation du quorum

Elle constate les présences en informant l'assemblée qu'en vertu des règlements de la Coopérative, les membres présents forment le quorum de l'assemblée générale annuelle.

3. Nomination des officiers d'assemblée

Mélanie Vachon, administrateur de la coopérative informe l'assemblée que le conseil d'administration recommande que Mme Mélanie Vachon agisse à titre de présidente d'assemblée et que M. Jean Philippe Aubé soit le secrétaire d'assemblée.

Il est proposé par Julie Élizabeth Vissenti, appuyé par Laura Hétu que Madame Mélanie Vachon et Monsieur Aubé de la Coopérative agissent à titre de président et secrétaire d'assemblée.

Adopté à l'unanimité

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente d'assemblée fait la lecture du projet d'ordre du jour remis aux membres par courriel et il demande s'il y a des modifications à apporter.

Le secrétaire d'assemblée informe l'assemblée que le conseil d'administration recommande que l'ordre du jour soit adopté.

Il est proposé par Céline Poulin, appuyé par Michèle Giroux que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

Adopté à l'unanimité

5. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle

La présidente d'assemblée demande aux membres d'utiliser leur document et d'en prendre connaissance pendant quelques minutes.

La présidente d'assemblée demande s'il y a des questions et des commentaires en rapport au procès-verbal de la dernière assemblée générale.

Il est proposé par Antoine Mathieu, appuyé par Michèle Giroux que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 9 octobre 2024 soit adopté.

Adopté à l'unanimité

6. Rapport Annuel 2024-2025

A) Mot de la présidente :

Mélanie Vachon souligne l'excellent travail et le dévouement des employés et des administrateurs envers la Coop et les félicite pour l'obtention de la reconnaissance de Meilleure performance économique lors du gala Coopsco de juin dernier.

B) Rapport du conseil d'administration

Pour donner suite à la lecture, il demande s'il y a des questions ou des commentaires.

Il est proposé par Loïc Busque, appuyé par Maélie Allaire de recevoir les rapports d'activités de la Coopérative pour l'année 2024-2025.

Adopté à l'unanimité

C) Présentation des états financiers

La présidente d'assemblée invite les membres de l'assemblée à prendre leur document et invite M. Antoine Mathieu en l'absence de la vérificatrice à faire la présentation des états financiers du vérificateur.

M Antoine Mathieu fait la présentation des états financiers de la Coopérative qui fut adoptés par le conseil.

Suite à la présentation, elle demande s'il y a des questions ou des commentaires

Il est proposé par Loïc Busque, appuyé par Édouard Fortier de recevoir le rapport annuel de la Coopérative pour l'année 2024-2025.

Adopté à l'unanimité

7. Affectation de la réserve

La présidente d'assemblée informe l'assemblée générale que le conseil d'administration propose que le bénéfice soit affecté à la réserve générale.

Il est proposé par Loïc Busque, appuyé par Édouard Fortier d'appliquer le bénéfice à la réserve générale.

Adopté à l'unanimité

8. Nomination du vérificateur comptable

La présidente d'assemblée informe l'assemblée générale que le conseil d'administration recommande de poursuivre notre entente de services avec la firme comptable Blanchette Vachon et Associés pour l'année 2025-2026.

Il est proposé par Laura Hétu, appuyé par Philips Tchatchouang, de poursuivre notre entente de services avec la firme Blanchette, Vachon et Associés pour l'année 2025-2026.

Adopté à l'unanimité

9. Élection au conseil d'administration

9.1 Répartition des sièges et dispositions spécifiques

Le conseil d'administration est composé de huit (8) administrateurs dont trois provenant des membres étudiants au Cégep, quatre provenant des postes non étudiants répartis de la façon suivante. Un membre externe, deux membres du personnel de l'établissement ainsi qu'un consultant externe. Le 8^e poste est pour le représentant de la direction du Cégep qui n'est pas en élection.

Depuis l'an dernier les mandats des administrateurs sont de 2 ans. Cette année les sièges impairs sont en élection.

À défaut de candidature dans l'un des groupes, les sièges pourront être comblés lors de l'assemblée générale parmi les membres présents de la coopérative, quel que soit leur groupe d'appartenance. Le poste occupé par une personne non-membre sera donc attribué à un administrateur étudiant.

9.2 Nomination du président d'élection et du scrutateur

Le président de l'assemblée nomme Maïté Boily comme président d'élection.

Le président d'élection nomme Mélanie Vachon comme scrutateur.

Il est proposé par Céline Poulin, appuyé par Julie Vissiniti, de nommer Maïté Boily comme présidente et Mélanie Vachon comme scrutateur.

9.3 Candidatures

Les formulaires de candidatures ont tous été reçus et vérifiés par la direction générale. Lors de l'assemblée générale, chacun des groupes vote pour ses représentants.

Poste #1- membre-étudiant

Les candidatures sont : Céline Poulin, Émy Guérin et Noëlle Djietcheu. Vu le nombre de candidatures, les membres étudiants sont invités à faire leur vote secret.

Le décompte est fait **Émy et Céline** ont obtenu le plus de votes à égalité. Une seconde élection est tenue toujours auprès des membres-étudiants entre ces 2 candidatures.

Les deux candidates sont de nouveau à égalité. Maïté doit trancher. **Émy Guérin** est déclarée gagnante de l'élection.

Poste #3- Membre externe

Seulement une candidature a été reçue. **Antoine Mathieu** est élu par acclamation

Poste #5- Membre du personnel de l'établissement

Seulement une candidature a été reçue. **Charles-Philippe Rodrigue** est élu par acclamation

Poste #7- Consultant externe

Aucune candidature n'a été reçue. L'assemblée propose de transformer ce poste vacant en poste administrateur étudiant.

Une élection est tenue auprès de tous les membres présents. Les candidatures sont Céline Poulin et Noëlle Djietcheu. **Noëlle Djietcheu** est déclarée gagnante de l'élection.

10. Varia-Période de questions

Lors de l'adoption du Projet d'ordre du jour aucun point est inscrit au varia, donc le président passe au prochain point.

11. Levée de l'assemblée générale annuelle

Tous les points étant couverts, la présidence d'assemblée annonce, la levée de l'assemblée à 19h29.

X 

Jean-Philippe Aubé
Secrétaire d'assemblée